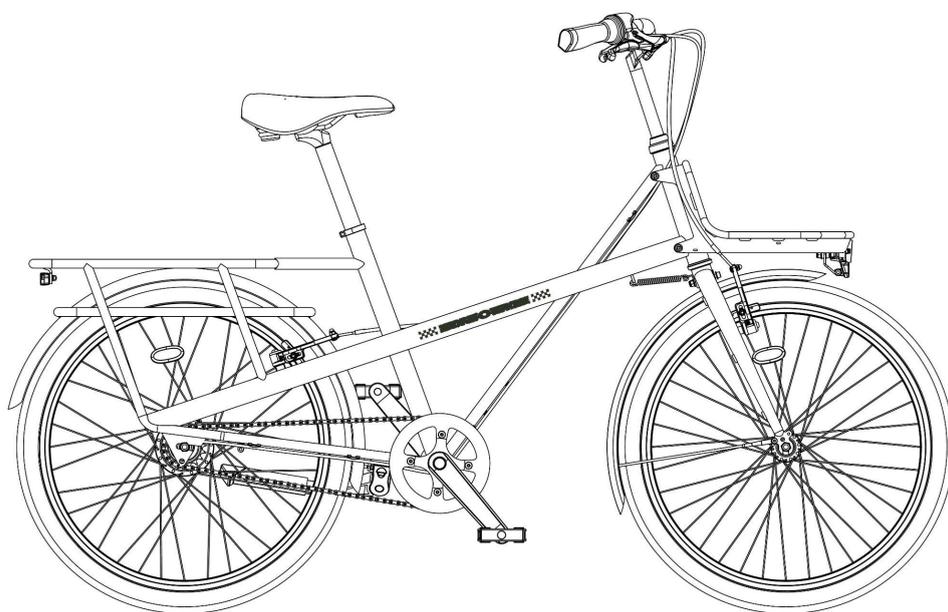


**JEAN
FOURCHE**

NOTICE D'UTILISATION

Mise à jour du 01/03/2022 - lot concerné 22001



CONFORME AUX EXIGENCES DE SÉCURITÉ

Merci d'avoir acheté votre vélo Jean Fourche.

Il est important de conserver ce guide et de s'y référer pour toute utilisation de votre bicyclette.

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL	4
VOTRE VÉLO ET SES LIMITES	5
LIMITE D'USAGE DE VOTRE VÉLO	5
STOCKAGE DU VÉLO	5
RÉGLAGE DE VOTRE POSITION SUR LE VÉLO	6
RÉGLAGE DE LA POTENCE ET DE LA HAUTEUR DE CINTRE	6
RÉGLAGE DE LA SORTIE DE SELLE	7
CONSEILS POUR FAIRE DU VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ	8
L'ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE	8
RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION	8
VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ AVANT UTILISATION	9
ENTREtenir SON VÉLO	9
ENTRETIEN PÉRIODIQUE ET RÉVISION	11
NETTOYAGE	11
OUTILLAGE NÉCESSAIRE	11
LUBRIFICATION	11
COUPLE DE SERRAGE	12
LES ROUES	12
TENSION ET RÉGLAGE DE LA CHAÎNE	13
MANIVELLES & PÉDALES	14
RÉGLAGE DES VITESSES ET UTILISATION	15
RECOMMANDATION ET RÉGLAGE DES FREINS	16
AUTRES COMPOSANTS ET CONSOMMABLES	17
ACCESSOIRES	18
ASSEMBLAGE DES COMPOSANTS LIVRÉS NON MONTÉS	18
GARANTIE	18

AVERTISSEMENT GÉNÉRAL

LEXIQUE DU VÉLO

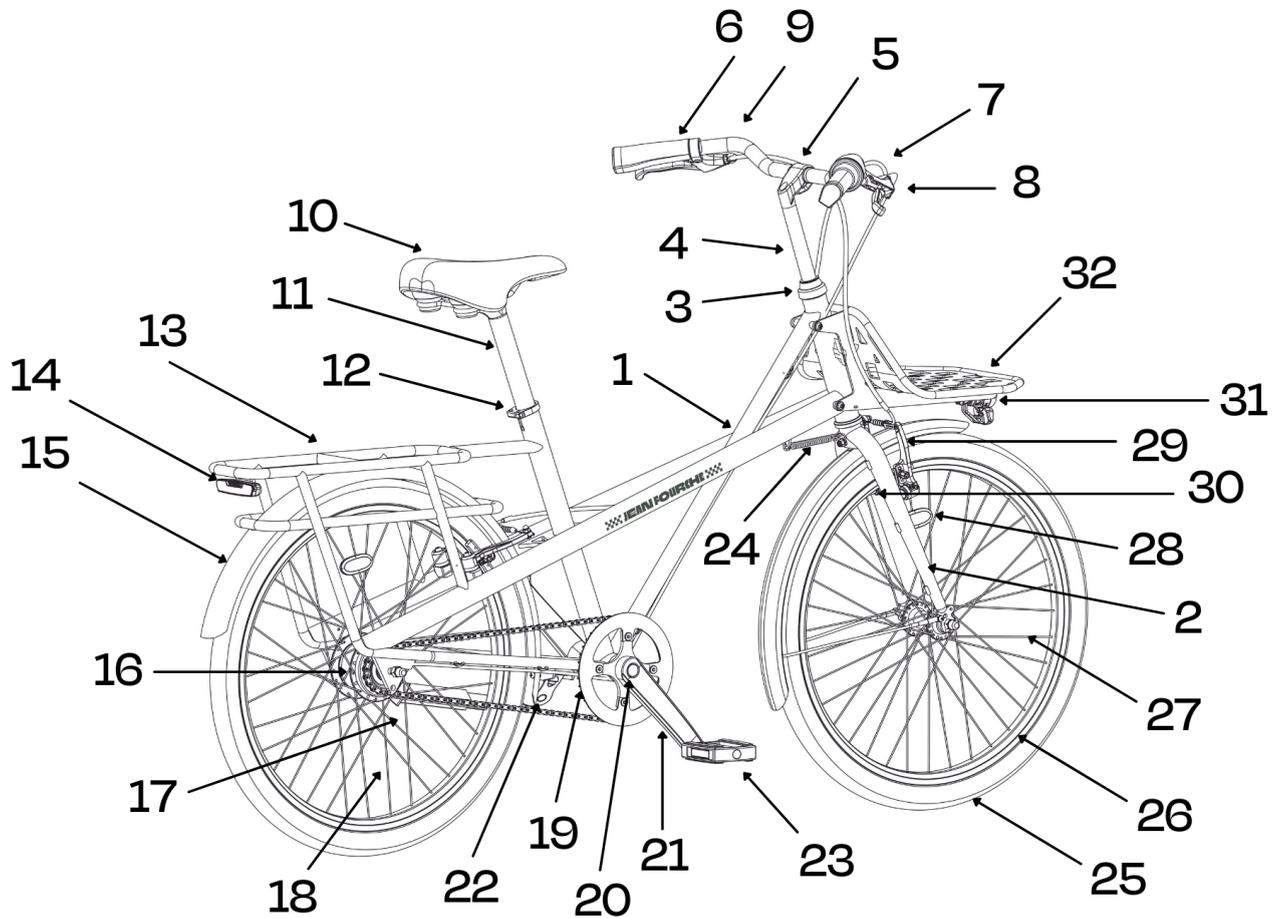


Figure 1

1	Cadre	9	Sonnette	17	Dérailleur	25	Pneu
2	Fourche	10	Selle	18	Chaîne	26	Jante
3	Jeu de direction	11	Tige de selle	19	Plateau	27	Rayon
4	Potence	12	Serrage de selle	20	Boitier de pédalier	28	Réfecteur
5	Cintre	13	Porte bagage arrière	21	Pédalier - Manivelle	29	Etrier de frein
6	Poignée	14	Eclairage arrière	22	Béquille	30	Patin de frein
7	Levier de vitesse	15	Garde-boue	23	Pédale	31	Eclairage avant
8	Levier de frein	16	Roue libre - Pignon	24	Ressort de rappel	32	Porte bagage avant

VOTRE VÉLO ET SES LIMITES

LIMITE D'USAGE DE VOTRE VÉLO

Votre vélo est conçu pour un usage de trajets quotidiens et de loisir en ville et sur route.
Le vélo n'est pas adapté pour un usage sportif.

Pour un usage optimal, l'utilisateur doit mesurer entre 1.5m et 1.9m, si vous êtes plus grand ou plus petit, le vélo Jean Fourche n'est pas adapté à votre morphologie.

Votre vélo n'est pas conçu pour une utilisation :

- dans le sable, la boue, la roches ou autres terrains non carrossables
- dans l'eau (les moyeux et le boîtier de pédalier ne doivent pas être immergés)
- en milieu salin (sur la plage par exemple).

Le vélo peut supporter 100 kilogrammes en tout et pour tout sur le vélo :

- 100 kilogrammes maximum pour le cycliste
- 10 kilogrammes sur le rack-avant (proposé en option)
- 27 kilogrammes sur le porte-bagages arrière

En cas de non-respect de ces conditions générales d'utilisation, la société Jean Fourche ne pourra être tenue responsable des dégâts occasionnés et la garantie du vélo ne pourra pas s'appliquer.

STOCKAGE DU VÉLO

Votre vélo n'est pas conçu pour être stocké de manière prolongée à l'extérieur (maximum 24h).

Il doit être stocké dans un local sec et tempéré (hors gel) à l'écart de produits corrosifs : milieu marin (ex : pont de bateau), désherbant, acides, solvant, batterie...

En cas de stockage inadapté, la société Jean Fourche ne pourra être tenue responsable des problèmes rencontrés et ne pourra prendre en garantie les dommages causés.

RÉGLAGE DE VOTRE POSITION SUR LE VÉLO

RÉGLAGE DE LA POTENCE ET DE LA HAUTEUR DE CINTRE

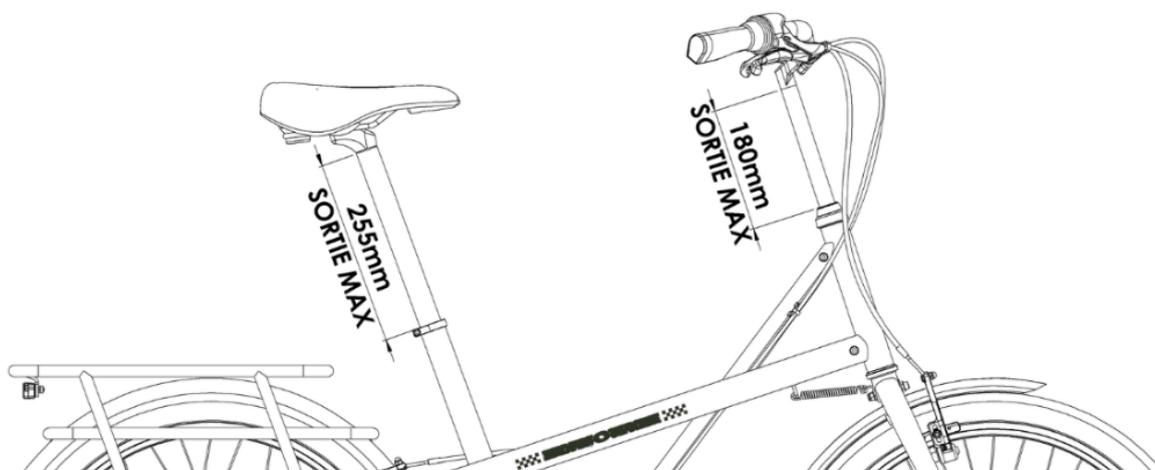


Figure 2

La sortie de potence maximale est de 180mm. Le réglage s'effectue avec une clé allen de taille 6mm.

Elle se mesure entre le dessus du jeu de direction et la base de la pièce noire composant la potence et supportant le cintre comme illustré ci-dessus. La potence est gravée avec une indication d'insertion minimale dans le tube, cette indication doit rester cachée dans le jeu de direction. Si l'indication est visible depuis l'extérieur, c'est que la sortie de potence est supérieure à la préconisation fabricant, toute utilisation dans cette configuration est interdite et la société Jean Fourche ne pourra être tenue responsable des accidents causés ou des dommages matériels dans ce cas d'utilisation.

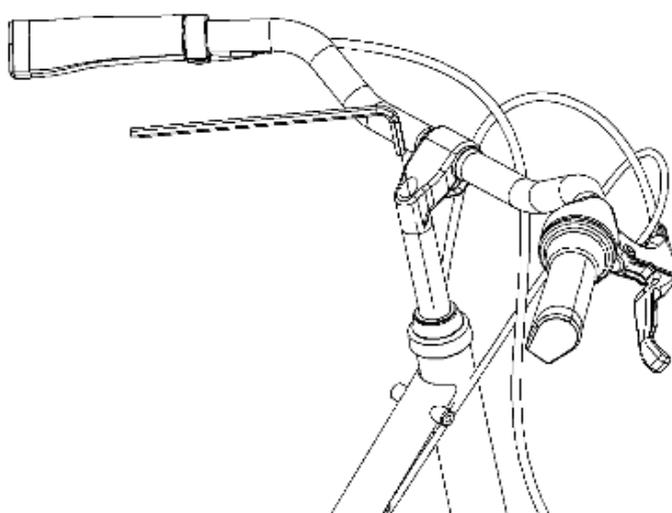


Figure 3

RÉGLAGE DE LA SORTIE DE SELLE

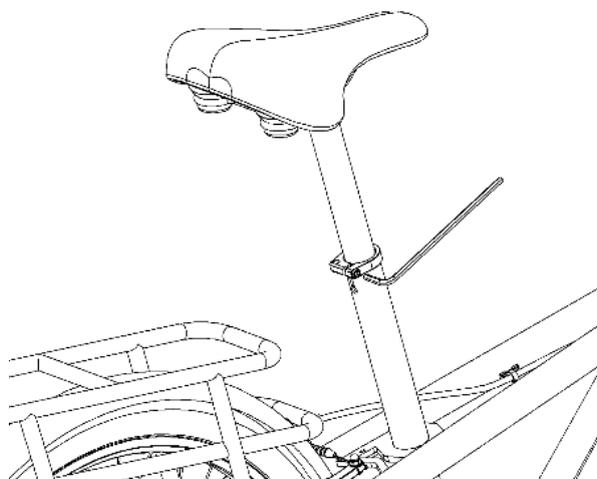


Figure 4

La sortie de tige de selle maximale est de 255mm. Le réglage de la hauteur de selle s'effectue à l'aide du clé allen de taille 5mm.

Elle se mesure entre le dessus du collier de serrage de selle et la base du chariot de selle comme illustré en Figure 2. La tige de selle est gravée avec une indication d'insertion minimale dans le tube, cette indication doit rester cachée dans le tube de selle.

Si l'indication est visible depuis l'extérieur, c'est que la sortie de tige de selle est supérieure à la préconisation fabricant, toute utilisation dans cette configuration est interdite et la société Jean Fourche ne pourra être tenue responsable des accidents causés ou des dommages matériels dans ce cas d'utilisation .

Un réglage personnel de la selle est également nécessaire pour assurer une sécurité et un confort maximum. Utilisez une clef Allen de 5mm pour serrer et desserrer le collier de serrage de tige de selle et régler la hauteur de selle. Lorsque vous êtes assis, votre jambe doit être complètement étendue avec le genou légèrement plié et le talon du pied sur la pédale en position basse.

Le réglage de la potence se fait après avoir réglé votre selle. En fonction de la position de conduite souhaitée, la hauteur de potence sera réglée différemment :

- Pour une position bien droite style vélo hollandais, le dos quasi vertical, vous pouvez régler la hauteur de la potence de façon à ce que votre cintre soit 10 cm au-dessus de votre selle. Cette position sera la moins efficace pour le pédalage et privilégiera le confort d'assise.
- Pour une position plus classique avec le dos légèrement incliné vers l'avant, réglez votre potence de façon à ce que le cintre se trouve à la même hauteur que la selle. Cette position vous permet d'être plus efficace au pédalage et d'avoir moins de prise au vent tout en gardant une position confortable d'assise et de conduite.
- Pour les plus sportifs qui privilégient la performance même si Jean Fourche n'est pas un vélo sportif, vous pouvez régler votre potence de façon à ce que votre cintre soit positionné 5 cm en dessous de la selle.

CONSEILS POUR FAIRE DU VÉLO EN TOUTE SÉCURITÉ

Un vélo en bon état et bien équipé contribue à garantir votre sécurité et celle des autres usagers de la route. Certains équipements sont obligatoires, que ce soit pour vous ou votre vélo.

L'ÉQUIPEMENT OBLIGATOIRE

Les équipements obligatoires pour le cycliste

Le casque :

En circulation, le conducteur et le passager d'une bicyclette, s'ils sont âgés de moins de 12 ans, doivent porter un casque conforme à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle. Ce casque doit être attaché.

Le gilet rétro-réfléchissant :

Le port d'un gilet rétro-réfléchissant certifié est obligatoire pour tout cycliste, et son éventuel passager, circulant hors agglomération, la nuit, ou lorsque la visibilité est insuffisante.

Il est interdit de porter à l'oreille tout dispositif susceptible d'émettre un son (écouteurs, oreillettes ou casque audio). L'usage du téléphone tenu en main est également interdit. Il n'existe pas de dispositif permettant aux cyclistes de téléphoner en route à ce jour.

Les équipements obligatoires pour votre vélo :

- Avertisseurs sonores
- Eclairages
- Réflecteurs latéraux et frontaux

RESPECT DES RÈGLES DE CIRCULATION

- Pour les cyclistes, l'obligation d'emprunter les **bandes ou pistes cyclables** est instituée par l'autorité investie du pouvoir de police après avis du préfet. Il est cependant fortement recommandé aux cyclistes, pour leur sécurité, de privilégier l'emprunt des voies qui leur sont dédiées.
- Si la chaussée est bordée de chaque côté par des voies cyclables, les utilisateurs de ces voies, doivent emprunter celle de droite, dans le sens de la circulation et respecter les feux de signalisation réglant la traversée des routes.
- En l'absence de pistes ou bandes cyclables, les cyclistes circulent sur le côté droit de la chaussée et peuvent s'écarter des véhicules en stationnement sur le bord droit de la chaussée, d'une distance nécessaire à sa sécurité.
- Ne circulez pas sur les trottoirs. Seuls les enfants de moins de huit ans sont autorisés à emprunter les trottoirs, à condition de rouler à une allure raisonnable et de ne pas gêner les piétons.
- Les cyclistes sont autorisés à rouler sur les voies vertes, les zones de rencontres ou les zones 30, sauf dispositions contraires pouvant être prises par les autorités municipales.
- Les vélos doivent être stationnés aux emplacements indiqués ou bien sur la chaussée.
- Dans les zones de rencontre, ne circulez pas à plus de 20 km/h et respectez la priorité du piéton
- Dans les aires piétonnes, circulez à l'allure du pas.

- Dans les zones 30 et les zones de rencontre, les vélos peuvent circuler dans les deux sens. Le double sens vous permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires.

Rouler à vélo hors agglomération :

- Ne roulez pas trop près de l'accotement, pour éviter les ornières ou les gravillons.
- Dans les virages, serrez au maximum à droite car les voitures ne vous voient qu'au dernier moment.
- Soyez prudent lors du passage d'un camion : l'appel d'air risque de vous déséquilibrer.
- Si vous roulez en groupe, roulez à deux de front ou en file indienne. La nuit, en cas de dépassement par un véhicule ou lorsque les circonstances l'exigent (chaussée étroite, etc.), placez-vous systématiquement en file indienne.
- Si votre groupe compte plus de dix personnes, scindez-le.

Rouler en toute sécurité :

- Roulez avec deux mains sur le guidon.
- Roulez dans le sens de circulation.
- Ne vous accrochez jamais à une voiture ou un tout autre véhicule.
- Lorsque vous roulez avec un chargement, pensez à l'équilibrer (également pour le transport d'enfant).
- Ne pas rouler de nuit ou par mauvais temps sans éclairage.
- Sur chaussée humide prenez vos distances, la distance de freinage est allongée.
- Évitez les vêtements amples ou larges, idem pour enfant que vous transportez.
- Soyez vigilants avec les enfants à proximité de votre vélo, évitez qu'ils ne se coincent les doigts.
- Ne pas monter à 2 ou 3 adultes sur le vélo.
- Ne pas faire de vélo sous l'emprise de stupéfiants ou d'alcool.

VÉRIFICATION DE SÉCURITÉ AVANT UTILISATION

Contrôlez la pression des pneus, le bon fonctionnement du système de freinage, le bon serrage de la selle, de la tige de selle, de la potence, du cintre, des roues et des pédales. Vérifiez aussi le bon fonctionnement du système d'éclairage et la présence des réflecteurs.

ENTREtenir SON VÉLO

ATTENTION : Comme tout composant mécanique, une bicyclette subit des contraintes élevées et s'use. Les différents matériaux et composants peuvent réagir différemment à l'usure ou à la fatigue. Si la durée de vie prévue pour un composant a été dépassée, celui-ci peut se rompre d'un seul coup, risquant alors d'entraîner des blessures pour le cycliste. Les fissures, égratignures et décolorations dans des zones soumises à des contraintes élevées indiquent que le composant a dépassé sa durée de vie et devrait être remplacé.

Nous vous recommandons de confier votre vélo à un revendeur de vélos agréé avant de l'utiliser et une fois par an pour l'entretien afin que vous puissiez profiter de votre vélo Jean Fourche le plus longtemps possible. Les vélos de ville et de balade demandent un entretien régulier.

Un entretien régulier préserve la valeur et la sécurité de votre vélo. Vous pouvez effectuer vous-même les procédures d'entretien et d'inspection ou confier votre vélo à un revendeur pour l'entretien.

Attention aux risques de coincement lors de la révision de votre vélo.

ENTRETIEN PÉRIODIQUE ET RÉVISION

Toutes les semaines ou toutes les deux semaines, serrez tous les écrous et les boulons. Vérifiez tout le matériel pour vous assurer qu'aucune pièce n'est usée ou endommagée, que l'alignement de la fourche et du cadre est correct, et que tous les composants sont dans la bonne position. Nettoyez, lubrifiez.

A titre indicatif, et surtout fonction de l'intensité de l'usage il faudra prévoir au minimum une révision par an :

Révision à un an :

- Changement des patins de freins
- Révision générale
- Graissage

Révision à 2 ans :

- Changement de boîtier de pédalier
- Changement câbles et gaines
- Changement transmission
- Changement pneus et chambres à air

En cas d'utilisation intensive du vélo, il est recommandé d'en inspecter son cadre et sa fourche de manière périodique. En cas de doute (sur la présence de fissures ou autres dommages), il est impératif de se rendre au plus vite chez un professionnel ou de contacter la société Jean Fourche afin de le faire contrôler et ainsi éviter tout risque de blessures ou de casses irréversibles.

NETTOYAGE

Nettoyez régulièrement le cadre et toutes les pièces avec un chiffon ou une éponge humide.

OUTILLAGE NÉCESSAIRE

Pour l'entretien de votre vélo Jean Fourche vous aurez besoin de :

- Clé plate de 15
- Jeu de clés Allen de 2.5, 3, 4, 5 et 6 mm
- Pompe à air
- Démonte-pneus

LUBRIFICATION

Nous préconisons l'utilisation d'une huile fine pour la lubrification de la chaîne, des pignons, des câbles et gaines. La lubrification est à faire au minimum une fois par mois, ou plus fonction de l'utilisation et des conditions d'utilisation (pluie, neige...).

COUPLE DE SERRAGE

COMPOSANT	COUPLE	OUTIL
Boitier de pédalier	50 - 70 Nm	/
Jeu de direction	/	Plate 32
Collier de tige de selle	10/15 Nm	Allen 5
Chariot de selle	21 - 23 Nm	Allen 6
Potence / JDD	21 - 23 Nm	Allen 6
Cintre / Potence	16 - 22.5 Nm	Allen 6
Manivelles	35 -50 Nm	Allen 8
Pédales	35 - 40 Nm	Plate 15
Roues	30 - 45 Nm	Pipe 15
Béquille simple Power 94	12Nm	Allen 8
Béquille double Hopper 83	17Nm	Allen 8
Levier de frein	8.5 - 10.5 Nm	Allen 5
Levier de vitesse	2.5 - 4 Nm	Allen 3
Tringle de garde boue avant	2.5 - 4 Nm	Allen 3
Garde boue arrière	2.5 - 4 Nm	Allen 3
Pivot de frein	?	Plate 9
Etrier de frein	5 - 7 Nm	Allen 5
Patins de freins	8 - 9 Nm	Allen 5
Câble de frein	6 - 8 Nm	Allen 5
Equerre garde boue avant	5 - 7 Nm	Allen 6 + plate 10
Dérailleur sur cadre	13.5 - 16 Nm	Allen 5
Câble de dérailleur / Nexus	5 - 7 Nm	Plate 9
Montage rack avant sur cadre	6 - 8 Nm	Allen 4

LES ROUES

Assurez-vous que les écrous d'axe de la roue avant et de la roue arrière sont correctement serrés. Les roues doivent être centrées dans la fourche ou les pattes. Un bruit irrégulier des roues ou des freins touchant la jante indique que la roue doit être entretenue. Les roues doivent être contrôlées régulièrement pour vérifier le serrage des rayons et l'alignement réel.

ALIGNEMENT DES ROUES :

Les roues doivent tourner en douceur sans osciller d'un côté à l'autre. Vérifiez le jeu des roulements des moyeux en soulevant la bicyclette et en faisant tourner la roue. La roue doit continuer à tourner pendant plusieurs tours, puis s'arrêter. Pour vérifier le jeu des moyeux : essayez de déplacer la jante d'un côté à l'autre entre la fourche. Pendant ce test, il ne doit pas y avoir de jeu important. Si vous détectez du jeu ou si la roue est difficile à tourner, les roulements du moyeu doivent être réglés.

Veillez contacter un mécanicien cycle pour faire régler les roulements du moyeu.

Si le vélo ne s'aligne pas correctement, amenez-le immédiatement chez un mécanicien ou contactez le service après vente de Jean Fourche par email à contact@jeanfourche.fr.

JANTES :

Les jantes doivent être lisses et sans fissures, cassures ou renflements. Vérifiez qu'elles sont lisses à l'intérieur pour éviter de percer la chambre à air.

Afin de préserver l'état des jantes et d'en éviter l'usure prématurée, il conviendra de les entretenir avec les gestes adaptés : Vérifier leur état visuellement et au toucher et veiller à ce que la bande de freinage reste lisse et homogène. Faire inspecter la roue par un professionnel en cas d'anomalie et la faire changer au besoin. Nettoyer régulièrement la bande de freinage afin d'en éliminer les traces de gomme et d'en améliorer l'adhérence.

RAYONS :

Vérifiez régulièrement la tension des rayons. La tension doit être à peu près la même sur tous les rayons. Si les rayons se desserrent légèrement, vous pouvez resserrer les écrous, mais il est recommandé de confier le vélo à un mécanicien de bicyclettes. Si vous détectez un rayon desserré ou si la jante présente un jeu latéral de plus de 4 mm, faites immédiatement réviser la roue par un technicien. Si vous roulez avec des rayons desserrés, la roue risque de se rompre et de provoquer une chute importante.

PNEUS :

Le maintien d'un niveau de gonflage correct de vos pneus garantit une conduite souple, efficace et sûre. Assurez-vous que les pneus soient gonflés selon la pression indiquée sur le flanc du pneu. Une pression inadéquate des pneus entraînera une usure excessive et un remplacement prématuré. Une pompe à pied ou à main doit être utilisée. Les pompes pressurisées et non réglées ne doivent pas être utilisées.

Le pneu doit être correctement installé dans la jante et l'ajustement de la tringle du pneu dans la jante doit être vérifié. Si la chambre à air est coincée entre le pneu et la jante, elle explosera lors du gonflage. Assurez-vous que le pneu n'est pas fissuré ou usé de façon inégale. Vérifiez l'absence de renflements. Vérifiez que la valve est bien droite dans la jante. Les pneus usés de manière irrégulière doivent être remplacés immédiatement. Les pneus sont à remplacer de toute urgence quand la bande anti-crevaisson apparaît à surveiller lorsque les sculptures du pneu disparaissent.

RÉFLECTEURS:

Les réflecteurs doivent être propres, bien fixés et positionnés de façon à pouvoir identifier la bicyclette la nuit avec une visibilité avant, arrière et latérale. Les unités endommagées doivent être remplacées rapidement.

TENSION ET RÉGLAGE DE LA CHAÎNE

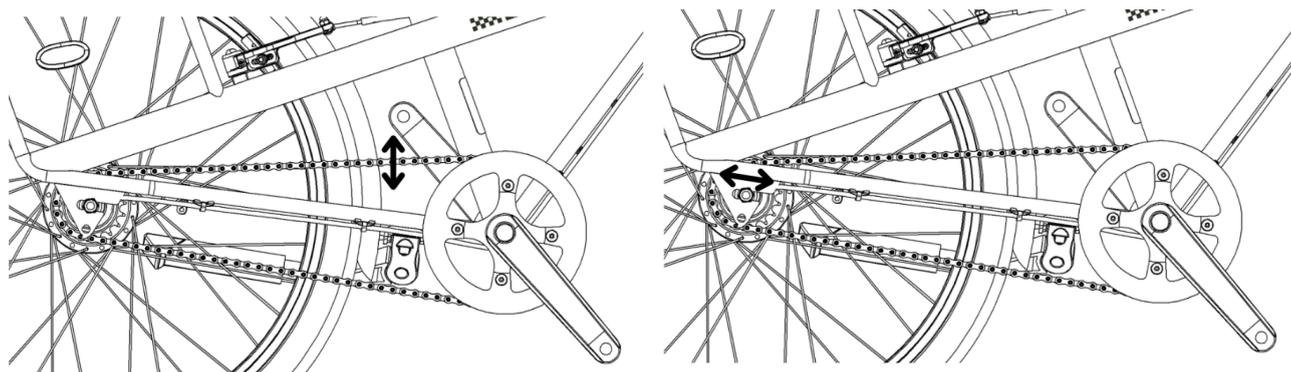
Vérifiez fréquemment que la chaîne n'est pas endommagée ou étirée et remplacez-la si nécessaire. Lubrifiez-la plusieurs fois par saison et après chaque lavage ou sortie sous la pluie. Utilisez une huile légère et polyvalente, en veillant à huiler chaque maillon. Une huile fine spécifique pour chaîne est disponible dans tous les magasins de bicyclettes. La chaîne doit être remplacée après un maximum de 2000 kilomètres. Cette opération nécessite des outils spéciaux et doit être effectuée par un mécanicien vélo certifié.

Pour les vélos mono-vitesse et à vitesses intégrées dans le moyeu, il est nécessaire de vérifier ou de faire vérifier la tension de la chaîne.

Une tension trop forte de la chaîne peut nuire au rendement du vélo et réduit sa durée de vie (pédalage dur).

Une tension trop faible peut engendrer des déraillements fréquents. Lisez bien la section sur les vélos monovitesse.

Une chaîne correctement tendue présente un battement vertical de 1 cm maximum.



Le réglage de la tension se fait en avançant ou reculant plus ou moins la roue arrière dans les pattes de fixation du cadre.

MANIVELLES & PÉDALES

LES PÉDALES :

Évitez de tenter de serrer la pédale à la main, utilisez une clé adaptée (clé plate de 15)

1. Identifiez votre pédale : Regardez la lettre notée sur la pédale « L » ou « R »
2. La pédale marquée « R » est la pédale de droite de votre vélo. Tournez-la pour la fixer sur la manivelle dans le sens des aiguilles d'une montre.
3. La pédale marquée « L » est la pédale de gauche de votre vélo. Tournez-la pour la fixer sur la manivelle dans le sens contraire des aiguilles d'une montre.

Remplacez les pédales si les roulements sont serrés ou bloqués et si le filetage est perdu ou très usé. Maintenez les roulements des pédales lubrifiés.

LES MANIVELLES :

La manivelle doit tourner librement sans jeu latéral. Vérifiez le jeu de roulement des manivelles en saisissant l'extrémité de la manivelle près du filetage de la pédale et en essayant de la faire bouger latéralement. Si vous détectez un jeu, le faire corriger par un revendeur.

Maintenez le contre-écrou serré et gardez les roulements propres et bien réglés. Vérifiez régulièrement le boulon de la manivelle pour vous assurer que les manivelles restent bien serrées. Remplacez immédiatement les manivelles tordues ! N'essayez pas de les redresser.

PLATEAU :

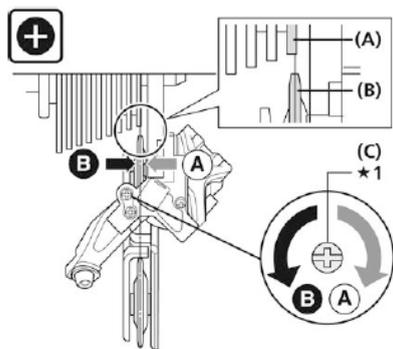
Remplacez-les si les dents des plateaux sont déformées ou endommagées. Maintenez les plateaux serrés sur la manivelle.

RÉGLAGE DES VITESSES ET UTILISATION

RÉGLAGE DU DÉRAILLEUR ARRIÈRE (MODÈLE 6 VITESSES À DÉRAILLEUR EXTÉRIEUR) :

■ Réglage supérieur

1. Tournez le boulon de réglage supérieur pour effectuer le réglage de sorte que le galet de guidage soit au même niveau que la ligne extérieure du pignon le plus petit lorsque vous regardez depuis l'arrière.

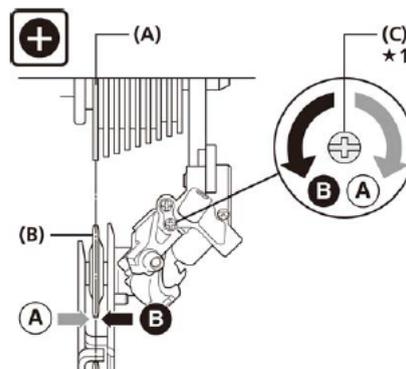


★1 Tournevis

- (A) Ligne extérieure du pignon le plus petit
- (B) Galet de guidage
- (C) Boulon de réglage supérieur

■ Réglage inférieur

1. Tournez le boulon de réglage inférieur de sorte que le galet de guidage se déplace vers une position directement alignée avec le plus petit pignon.



★1 Tournevis

- (A) Pignon maximum
- (B) Galet de guidage
- (C) Boulon de réglage inférieur

1. Avec le levier de changement de vitesse sur la dernière vitesse (6), le dérailleur arrière doit positionner la chaîne sur le plus petit pignon arrière sans qu'il y ait le moindre jeu dans le câble de commande.
2. Si la chaîne n'atteint pas le plus petit pignon, réglez la vis de limitation "H" (en la déplaçant vers l'extérieur, en s'éloignant du boîtier du dérailleur), ce qui permet au dérailleur de se déplacer davantage vers l'extérieur du vélo.
3. Une fois réglée, la vis de limitation "H" doit être déplacée vers le bas contre le boîtier du dérailleur, afin d'arrêter tout déplacement supplémentaire du dérailleur vers l'extérieur, stoppant ainsi toute course supplémentaire du dérailleur vers l'extérieur et empêchant la chaîne de sortir du plus petit pignon.
4. Si le câble présente du mou, tournez le réglage du barillet dans le sens inverse des aiguilles d'une montre pour éliminer le mou. Si le mou n'est pas éliminé ou si le dérailleur n'est pas équipé d'un dispositif de réglage du barillet, un réglage du câble est nécessaire. Desserrez le boulon de fixation du câble qui libère le câble. Tirez sur le câble et serrez bien le boulon.
5. Avec le levier de vitesses sur la plus petite vitesse (1), le dérailleur doit positionner la chaîne sur le plus grand pignon arrière.
6. Si la chaîne n'atteint pas le plus grand pignon, réglez la vis de limitation "L" pour tenir compte de cette situation et positionnez la chaîne sur le plus grand pignon et positionnez-la de manière à ce qu'elle s'appuie contre le boîtier du dérailleur pour éviter tout déplacement supplémentaire vers l'intérieur du dérailleur arrière. Cela empêchera la chaîne de sortir de l'intérieur du grand pignon arrière.

RÉGLAGE DES MOYEU À VITESSES INTÉGRÉES

Le réglage de ses moyeux étant complexe nous vous recommandons de vous adresser directement à un professionnel. Vous pouvez également vous référer à la notice constructeur.

RECOMMANDATION ET RÉGLAGE DES FREINS

Avant toute utilisation, vérifiez le bon fonctionnement des freins :

Les leviers de frein doivent être faciles à actionner sans trop de jeu. Un jeu trop important entraînera un serrage insuffisant des freins et une perte de puissance de freinage. Le jeu est correctement réglé si les patins de frein touchent complètement la jante lorsque le levier de frein est tiré au tiers de sa course.

Réglez le jeu du frein en tournant les vis de réglage situés à la jonction du câble de frein et du levier de frein.

Lorsque vous avez déterminé le bon réglage, tournez le bouton moleté situé sur l'arbre du boulon de réglage jusqu'au levier de frein pour verrouiller le réglage du frein.

Le levier de frein droit commande le frein arrière.

- Pour serrer les freins arrière, tournez l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre.
- Pour desserrer les freins arrière, tournez l'écrou de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.

Le levier de frein gauche commande le frein avant.

- Pour serrer les freins avant, tournez l'écrou de réglage dans le sens inverse des aiguilles d'une montre.
- Pour les desserrer avant, tournez l'écrou de réglage dans le sens des aiguilles d'une montre.

Attention, la distance d'arrêt à une vitesse de 16 Km/h doit être d'un maximum de 7 m sur route sèche et de 9 m sur route humide.

Les câbles et gaines de freins ne doivent pas être endommagés

Les jantes et patins ne doivent en aucun cas être souillés par un lubrifiant ou un corps gras.

Vérifiez régulièrement l'usure des patins de frein et assurez-vous qu'ils soient bien enfoncés.

Il conviendra de porter une attention particulière à l'épaisseur de gomme présente sur les patins de freins. Si les rainures disparaissent, c'est qu'il n'y en a plus assez et que vous risquez d'entamer la ferraille, d'abîmer vos jantes et de vous mettre en danger en ayant des freins inefficaces. En cas de doute, se référer et s'adresser à un professionnel. Pour des raisons de sécurité, les câbles de frein doivent être remplacés tous les 12 mois. Cette opération doit être incluse dans l'entretien annuel effectué par un atelier de réparation et d'entretien de bicyclettes agréé.

Placement des patins de freins :

1. bien vérifier l'alignement du patin de frein avec la jante, et veillez à ce qu'il ne soit pas en contact avec le pneu
2. Vérifiez la distance des patins par rapport à la jante (de 1 à 3 mm de manière à obtenir un freinage performant)
3. Eloignez toujours un peu l'arrière du patin de la jante

Remplacer les patins de frein :

1. Ouvrez les étriers de frein
2. Démontez le patin à l'aide d'une clé appropriée (clé Allen ou clé plate selon modèle)

3. Remontez le patin en veillant à respecter l'ordre de montage des rondelles et entretoise
4. Resserrez le patin à l'aide d'une clé appropriée

AUTRES COMPOSANTS ET CONSOMMABLES

Chacune des pièces d'origine du vélo a été soigneusement étudiée. Il conviendra donc de veiller à utiliser les pièces d'origine, notamment pour les composants ayant attrait à la sécurité du cycliste, pour un usage normé. Tout changement sera la responsabilité de son propriétaire. Pour les consommables et composants présents sur le vélo, il conviendra de les remplacer en cas d'usure par des composants similaires ou équivalents.

LES RÉFLECTEURS

Les réflecteurs doivent être propres, bien fixés et positionnés de façon à pouvoir identifier la bicyclette la nuit avec une visibilité avant, arrière et latérale. Les unités endommagées doivent être remplacées rapidement. Vos réflecteurs sont un élément de sécurité important de votre vélo, ne les enlevez pas. Tous les trois mois, Vérifiez le maintien des réflecteurs avant, arrière, de la pédale et de la roue et assurez-vous qu'ils sont bien serrés. Vérifiez l'alignement des réflecteurs avant et arrière, leurs surfaces réfléchissantes doivent être perpendiculaires au sol. **GARDEZ LES RÉFLECTEURS PROPRES EN TOUT TEMPS.**

CÂBLES DE COMMANDE

Remplacez les câbles usés ou endommagés. Ne pliez pas les câbles. Les câbles s'allongent à l'usage, ajustez-les en conséquence. Maintenez les câbles de commande lubrifiés.

POIGNÉES

Remplacez les poignées usées. Assurez-vous qu'elles soient bien ajustées.

ACCESSOIRES

ÉCLAIRAGE

Les vélos comprenant un éclairage (piles ou dynamo), il conviendra d'en vérifier le bon fonctionnement (ampoules et piles fonctionnelles) et veiller à les remplacer en cas de besoin.

SIÈGE(S) ENFANT(S)

Il est possible d'installer un siège bébé avant sur la potence et sur le porte bagage arrière du vélo en respectant les capacités de charge de ce dernier et les conseils d'installations des constructeurs des sièges compatibles.

REMORQUE

Il n'est pas recommandé d'utiliser une remorque avec le vélo.

ASSEMBLAGE DES COMPOSANTS LIVRÉS NON MONTÉS

Se référer à la notice d'assemblage ci-jointe et livrée avec chacun des vélos.

GARANTIE

CE QUE COUVRE LA GARANTIE :

Tout défaut de matière ou de fabrication constaté par votre revendeur, ou le client, le remplacement des pièces défectueuses par des pièces conformes et de même usage.

Cette garantie ne fait en rien obstacle à la mise en jeu de la garantie légale des vices cachés.

La seule obligation de Jean Fourche dans le cadre de cette garantie est de réparer ou de remplacer le(s) produit(s), au choix de Jean Fourche.

CE QUE LA GARANTIE NE COUVRE PAS :

Les dommages engageant la responsabilité d'un tiers ou résultant d'une faute intentionnelle.

Les dommages résultant d'un mauvais entretien ou d'un usage non adapté du vélo.

Les dommages causés par une surcharge engendrant une déformation (tube de selle, bases, porte bagages)

La rouille sur le cadre, la fourche, les portes bagages ou les composants du vélo.

Les dommages liés à l'usure (ampoules, piles, câbles et gaines, patins de frein, plateaux, chaîne, pignons, roue libre, jantes, pignons, pneus, chambres à air, poignées, selle, pédales...)

Le produit ayant fait l'objet de modifications

Les dommages résultant d'un accident, incendie, de la foudre, la tempête, du vandalisme ou lors du transport du vélo.

La défauts ou dégradation de peinture du cadre, de la fourche et des portes bagages avant et arrière.

APPLICATION DE LA GARANTIE :

Absence de choc : le produit ne doit pas présenter de dommage dû à des conditions d'utilisation anormales

Le produit doit être utilisé conformément à son mode d'emploi et régulièrement entretenu chez votre revendeur cycle.

Si les pièces d'origine n'ont pas été remplacées.

Jean Fourche sera le seul arbitre pour déterminer si les dommages sont dus à des défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie s'applique uniquement au propriétaire initial et n'est pas transférable.

Pour toute demande de réparation, demandez une autorisation de retour, de réparation ou de remplacement directement à Jean Fourche ou à votre distributeur régional.

Les réclamations au titre de la garantie nécessitent une preuve d'achat et doivent être effectuées auprès d'un revendeur agréé. Tous les frais de port, d'assurance ou d'expédition encourus lors de l'envoi de vos composants Jean Fourche pour réparation sont à la charge du client.

DURÉE DE LA GARANTIE :

- Composants : 2 ans
- Cadre : 5 ans